

Statistique
CanadaStatistics
Canada

infomat

Réimprimé
et mis à jour

supplément



L'IPC: un outil imparfait peut-être, mais c'est ce que nous avons de mieux

Achèvement d'un long travail de mise à jour

LES ORIGINES DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION, TEL QUE NOUS

le connaissons, remontent au début du siècle. Son histoire est marquée de hauts et de bas, attribuables non à ses créateurs mais aux abus dont il a fait l'objet. En effet, ses utilisateurs ont, par le passé, souvent tenté d'exploiter l'IPC à leurs propres fins, pour défendre leur point de vue et confondre leurs adversaires. Dans sa présentation analytique mensuelle, l'IPC prêtait malheureusement le flanc à la critique. Fruit d'un effort honnête visant à produire une mesure impartiale, il a été, un peu comme le pianiste des saloons d'autrefois, la cible privilégiée des critiques et des railleries.

Sans être parfait, et il n'a jamais eu cette prétention, l'IPC est parvenu à vaincre ses défauts et à se tailler une réputation auprès de la population malgré ses détracteurs. On peut certes affirmer que la population s'identifie chaque mois beaucoup plus à cet indice qu'à tout autre indice national et aucun média d'information au pays n'oserait taire ses fluctuations (il lui arrive, en effet, de baisser!). Plus précisément, voici quelques-unes des principales incidences qu'il exerce sur nos vies:

- Les conventions collectives d'une foule de travailleurs comportent une clause d'indexation qui relève automatiquement les salaires en fonction du mouvement de l'IPC.
- Les pensions de sécurité de la vieillesse et les allocations familiales sont rajustées chaque année selon les variations de l'IPC.
- Diverses indemnités, certaines pensions alimentaires et de soutien d'enfants ainsi que nombre de dispositions contractuelles ou réglementaires sont liées d'une certaine manière à l'IPC.
- Depuis 1973, les tranches de revenu et les seuils d'exemption de l'impôt sur le revenu des particuliers sont modifiés en fonction de l'IPC, qui se trouve ainsi à influencer directement sur le montant de nos impôts.



Le chef de la Section des prix à la consommation, Peter DeVries informe Denis Desjardins, directeur intérimaire de la Division des prix, et Hugh Scoble, coordonnateur technique des opérations, sur chacune des étapes de la mise à jour de l'I.P.C.

LA FAÇON LA PLUS SIMPLE DE CONCEVOIR L'IPC EST DE

S'IMAGINER UN PANIER contenant la grande variété de biens et de services qu'achète un groupe représentatif de ménages urbains. Toute variation des prix se répercute sur le coût total du panier. L'IPC ne fait que mesurer, en termes relatifs, les variations du coût du panier en fonction du prix des articles qui le composent.

La valeur du panier de l'IPC est initialement fixée à 100 et sa valeur dans le temps est exprimée en pourcentage du coût de la période de base (1971=100, actuellement). Ainsi, une augmentation des prix se chiffrant à 97% depuis 1971 donnerait un indice de 197.

En tout, le panier comporte près de 400 articles qui peuvent être répartis entre 640 "spécifications". Ces articles vont du boeuf

haché aux coupes de cheveux, des obturations dentaires aux repas pris à l'extérieur.

Les enquêtes périodiques sur les dépenses des familles permettent de connaître les habitudes de dépenses et de choisir les biens et services dont les prix seront observés aux fins de l'IPC. Le panier englobe les catégories suivantes: aliments, habitation, habillement, transports, santé et soins personnels, loisirs, lecture et formation, tabacs et alcools. Ces catégories se divisent ensuite en groupes, sous-groupes et articles. La catégorie des "transports", par exemple, comprend les groupes "transports privés" et "transports publics". Le premier groupe se compose des sous-groupes "achat d'automobiles" et "entretien et utilisation d'automobiles"; enfin, ce dernier sous-groupe comporte, entre autres, les articles suivants: essence, assurance-automobile et frais de stationnement.

EN PLUS DE DÉTERMINER LES ARTICLES QUI FERONT PARTIE DE L'IPC,

les résultats de l'Enquête sur les dépenses des familles précisent la proportion que représente la dépense moyenne pour *chaque* article par rapport à la dépense totale moyenne pour *tous* les articles. Ce rapport joue un rôle clé dans le calcul de l'IPC. Une hausse de 5% du prix du lait, par exemple, aurait normalement une incidence beaucoup plus grande sur le budget d'une famille qu'une augmentation de 50% du prix du poivre. Il faut faire une telle répartition, ou pondération, des dépenses afin de regrouper les divers mouvements des prix des articles de façon à traduire correctement leur incidence globale sur la famille typique. Comme par le passé, chaque article de l'IPC reçoit une pondération propre dans la mise à jour actuelle. Voici comment se comparent les répartitions des pondérations des principales composantes:

Pondérations mises à jour antérieures

	1978	1974
Aliments	21.1	21.5
Habitation	35.4	34.1
Habillement	9.5	10.1
Transports	16.3	15.8
Santé, soins personnels	3.7	4.0
Loisirs, lecture, formation	8.6	8.3
Tabacs, alcools	5.4	6.2

POUR MESURER LES CHANGEMENTS DE PRIX SUR DE GRANDS GROUPES

de familles urbaines, il faut observer les fluctuations là où elles se produisent. À cette fin, Statistique Canada fait enquête auprès d'une multitude de supermarchés, de boutiques, de grands magasins, de garages, de cabinets de dentistes, de coiffeurs, en somme auprès des fournisseurs de biens et de services de tout genre. Le prix des billets d'autobus, de train et d'avion, les tarifs d'électricité et du gaz et les tarifs du téléphone sont obtenus du service administratif local ou régional compétent et des régies d'État. Les loyers font l'objet d'une enquête menée chaque mois auprès de milliers de ménages urbains. À la base de l'IPC, il y a plus de 100,000 prix relevés chaque mois dans 36 villes. Les relevés commencent vers la fin de chaque mois et se terminent au milieu du mois suivant en ce qui concerne la majorité des articles, notamment les aliments, l'habillement, les produits pharmaceutiques et l'essence. Certains relevés sont moins fréquents: trimestriels, dans le cas des coupes de cheveux et du nettoyage à sec, annuels, pour les impôts fonciers. Cependant, des observations ont lieu chaque fois qu'on est porté à croire qu'un changement de prix important va se produire avant le prochain relevé ordinaire.

Les prix observés aux fins de l'IPC sont ceux qu'aurait à payer un consommateur le jour du relevé afin de se procurer le bien ou



Les responsables de la mise à jour des informations se sont retrouvés à la bibliothèque de la Division des prix après plusieurs mois de travail acharné concernant l'indice des prix à la consommation du Canada. De gauche à droite, John Degan, Kathy Purcell-Broome, Andy Baldwin, Keith Hannett et Henry Pressel.

le service en question. Les articles pris en compte doivent satisfaire à certaines normes de qualité et être mis en vente en quantité raisonnable. Les articles mis en solde qui répondent à ces conditions sont pris en compte. Quant à la taxe d'accise et à la taxe de vente, elles sont comprises dans le coût de tous les articles visés par ces taxes.

CE SONT LES VARIATIONS DES PRIX D'UN PANIER

CONSTANT DE BIENS et de services que l'IPC cherche à évaluer. C'est pourquoi il faut s'efforcer d'observer des articles identiques ou équivalents au cours de périodes successives. Or, les produits peuvent subir toutes sortes de transformations: qualité, emballage, etc. Le constructeur des indices de prix tente alors d'évaluer l'incidence de la variation de la qualité indépendamment de la variation du prix en vue d'obtenir la variation "pure" du prix. L'introduction de cet élément dans la construction d'un indice de prix, quel qu'il soit, est une opération fort complexe.

AU SENS STRICT, L'IPC NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN INDICE DU

coût de la vie. Aucun pays au monde ne produit un indice du coût de la vie. Le "panier" d'un tel indice engloberait l'impôt sur le revenu. Il lui faudrait tenir compte des substitutions que font les consommateurs devant la hausse des prix, en achetant par exemple plus de volaille et moins de boeuf lorsque le prix du boeuf grimpe le plus rapidement. L'IPC ne reflète pas les changements à court terme des habitudes de dépenses; en revanche, il tient compte, par le truchement des mises à jour, des modifications qui surviennent sur

une longue période.

L'IPC a pour but de mesurer globalement les fluctuations que subissent les prix au détail en milieu urbain. Les familles au sein d'un groupe peuvent avoir des habitudes de dépenses différentes et elles n'achèteront certes pas tous les articles figurant dans la longue liste de biens et de services sur lesquels porte l'IPC, car il est rare qu'une famille utilise à la fois du mazout et du gaz naturel, mais les deux combustibles doivent être pris en compte par l'IPC.

C'EST APRÈS UN CONTRÔLE RIGOUREUX DE TOUTES LES

STATISTIQUES QUI entrent dans l'IPC que commence l'énorme travail de calcul qui aboutit à l'indice.

Pour des raisons d'ordre technique, les indices sont calculés en deux étapes. On détermine d'abord le taux de variation en pourcentage du prix moyen de l'article pendant le mois en cours par rapport à son prix moyen le mois précédent. Cette variation mensuelle est ensuite rattachée à la variation totale des prix entre la période de référence de l'IPC et le mois précédent.

Ce calcul est exécuté pour chaque article dans chaque ville. L'indice national se construit en regroupant les variations de prix de toutes les villes, compte tenu de leur importance relative en ce qui concerne l'article en cause.

Les indices des prix de chaque article sont ensuite agrégés en fonction de leur pondération particulière. C'est ainsi que l'indice du lait frais est regroupé avec celui d'autres articles pour donner un indice des produits laitiers; celui-ci est ensuite relié à d'autres indices des aliments achetés au magasin de manière à produire l'indice global des aliments achetés au magasin. Des agrégations pareillement pondérées aboutissent à l'indice d'ensemble de l'IPC.

Cinquante indices mensuels recalculés dans le cadre de la mise à jour

Faisant suite à la décision de remettre à jour l'IPC à tous les quatre ans, la Division des prix, avec toutes les ressources disponibles, a entrepris au milieu de 1979 la mise à jour de l'indice des prix à la consommation de 1978.

En termes simples, il s'agissait d'examiner l'IPC qui existait à l'époque en vue de l'améliorer. On s'est occupé de tous les aspects: pondérations, population concernée, couverture géographique, articles observés, périodicité des observations, échantillon des points de vente où les prix sont observés, concepts méthodologie de l'indice, présentation des publications, systèmes et procédés de mise en oeuvre des changements.



Le chef de la Section centrale de recherche de la Division des prix, **Bohdan Szulc**, met la dernière main au document de référence de l'indice des prix à la consommation. Cet ouvrage de 150 pages décrit les concepts et les procédés qui sous-tendent l'IPC et constitue une source de référence fondamentale. La dernière mise à jour de l'IPC a permis essentiellement d'introduire les données sur les dépenses des familles de 1978, en remplacement de celles de 1974 utilisées depuis octobre 1978 pour le calcul de l'IPC. En outre, un second relevé mensuel des prix des aliments a été mis en oeuvre pour que l'indice soit plus représentatif du mouvement des prix sur tout le mois. Enfin, on a amélioré l'éventail des articles et l'échantillonnage géographique.



L'équipe qui a eu à recalculer les variations sur une période de 50 mois à l'I.P.C. De gauche à droite, **Jana Tomcik, Dyane Maurice, Jerry Fiori et Jim Tremblay**.

La Direction des systèmes

Gerry Fiori, chef de la Sous-section des systèmes et des opérations de la Division des prix, est l'un des rouages importants de la révision. Il est diplômé de l'Université Queen's et travaille pour la Division des prix depuis le début de 1975.

Sa principale responsabilité est de voir à la production courante de l'IPC, ce qui n'est pas une mince tâche.

Il a participé en outre aux travaux méthodologiques et conceptuels liés à la révision; qui plus est, il s'est occupé activement de mettre en oeuvre les systèmes mis au point pour le traitement des prix et des indices.

L'été dernier et cet automne, Gerry a passé beaucoup de temps dans la salle des ordinateurs de Statistique Canada à étudier les totalisations produites par le système.

Au moment de la révision, Gerry et ses adjoints avaient refait les calculs de l'IPC pour 50 mois.

Pendant ce temps, la Sous-section du développement et de l'analyse, sous la direction de Keith Hannett, analysait les changements de pondérations et les indices révisés.



LE CHEMINEMENT DE L'INFORMATION POUR L'IPC

En examinant de près l'information diffusée par les divers médias, Statistique Canada est en mesure de prévoir les changements de prix. **Candace Ruscher**, un agent d'information à la Division des prix, veille à ce que **Harold Harnarine**, chef de la Sous-section des renseignements et de l'analyse, soit informé des tendances qui se dégagent des articles sur le monde des affaires et les finances publiés par divers journaux et revues professionnelles du Canada. À l'aide de CANSIM, le Système canadien d'information socio-économique qui est la banque de données de Statistique Canada, **Sandra Shadlock** est en mesure de répondre aux demandes pour de l'information figurant sur les imprimés d'ordinateur. Les demandes spéciales d'information sont confiées à **Anita Jekabson** qui utilise un terminal pour accéder directement à la banque de données et produire des totalisations spéciales. La Sous-section des renseignements et de l'analyse est toujours en quête de nouvelles sources de données pertinentes. **Harold Harnarine** explique les concepts mathématiques des indices aux autres membres du personnel responsables de l'extraction et de la diffusion de l'information et qui sont, de gauche à droite, **Jim Tremblay, Marc LaHaye et Andrew Beimers**.

Une nouvelle et beaucoup de travail: Voilà ce qu'est pour nous l'IPC

Paul Légraré
 Directeur régional adjoint
 Services consultatifs

MONTRÉAL — Aussi inévitable que la rentrée du lundi matin, nous revient chaque mois l'indice des prix à la consommation et son imposant cortège de demandes. Tôt ce jour-là, un employé du Centre de consultation retire de la banque de données CAN-SIM un tableau des indices et des pourcentages d'augmentation des principales composantes de l'indice d'ensemble.

Bien que succinct, ce tableau permet de répondre à la majorité des demandes qui nous parviennent durant la journée. Le jour de l'IPC les cinq personnes du Centre de consultation de Montréal, qui assurent le service d'information téléphonique, font généralement face à un niveau de demandes supérieur de 50% à la moyenne des autres jours du mois. Inutile de préciser que ce jour-là est toujours attendu avec appréhension.

La majorité des demandeurs en ce jour sont des clients mensuels réguliers et proviennent de divers secteurs de l'activité économique: syndicats, entreprises du domaine financier, établissements manufacturiers, maisons d'enseignement, bureaux de comptables ou d'avocats, sans compter les médias d'information.

La majorité de ces habitués savent exactement ce qu'ils désirent de sorte qu'une réponse peut leur être fournie en quelques secondes. Cependant, il faudra plus de temps pour répondre à ceux qui voudront obtenir ce même indice sur diverses bases temporelles, telles 1949 et 1961 en plus de 1971.

De simples citoyens forment aussi une bonne partie de la clientèle de l'IPC et leurs raisons pour rechercher cette information vont de son impact sur leur salaire ou leur loyer à la simple volonté de vérifier la véracité des rapports des médias. L'IPC servant de facteur d'indexation à de nombreuses pensions alimentaires, il n'est pas rare d'entendre un homme se plaindre de ce que l'augmentation de l'IPC semble plus élevée que ne l'est l'augmentation des prix de ses achats et une femme de ce que cette augmentation est plus faible. Cependant, nous n'avons pas encore rencontré de cas où les rôles soient inversés.

Aller porter la 'bonne nouvelle'

Il n'en demeure pas moins que la majorité de nos demandeurs trouvent une réponse qui, sans toujours les réjouir, les satis-

fait... Sauf évidemment cet individu qui demandait récemment à une de nos commis quelles étaient "ses statistiques" en juillet 1978.

Les questions relatives à l'IPC ne sont pas l'apanage de la seule journée où paraît l'indice, et la réponse à chacune de ces questions n'est pas toujours brève. Il arrive régulièrement qu'un utilisateur nous demande des conseils quant à le ou les indice(s) à incorporer dans la clause d'indexation d'un contrat. Nous sommes même, parfois, spécialement invités à aller porter la "bonne nouvelle" de l'IPC en cour à titre de témoin-expert. Il nous faut constamment expliquer à des utilisateurs la différence qui existe entre l'augmentation en points de pourcentage entre deux indices qui les intéressent et le pourcentage d'augmentation entre ces deux mêmes indices.

... ne se compare à aucun autre ...

Cela nous procure l'occasion de leur fournir la formule mathématique permettant de calculer une telle augmentation procen-tuelle et de leur indiquer comment l'utiliser. La mise à jour prochaine de l'IPC et sa nouvelle pondération provoquent pré-sentement une certaine appréhension chez les utilisateurs qui se demandent comment ce changement va influer sur leurs salaires, leurs pensions ou leurs obligations contractuelles.

L'IPC déclassé de loin tous les autres sujets dans la liste des sujets les plus en demande car il est populaire durant tout le mois. Cependant, le jour de l'IPC ne se compare à aucun autre jour du mois; il semble tellement dédié à ce seul sujet qu'il nous est difficile de croire qu'une demande porte exclusivement sur d'autres sujets et que le demandeur ne soit pas aussi inté-ressé à l'IPC.

Le Programme de révision de la mesure de la variation des prix mis sur pied par le statisticien en chef

Par suite de critiques récentes sur l'indice des prix à la consommation et les usages multiples qu'on en fait, **Martin Wilk**, statisticien en chef du Canada, a annoncé en janvier dernier que Statistique Canada organisait un programme de révision de la mesure de la variation des prix ayant comme objectifs:

- de soumettre l'IPC à un examen public;
- de mieux faire comprendre au grand public l'IPC et ses limites;
- de trouver et d'examiner des solutions de rechange susceptibles de régler les problèmes conceptuels et techniques qui sont inhérents à l'IPC depuis longtemps.

Le programme comprend trois grands éléments. Le premier, un processus d'échange d'information par le biais de trois symposiums internes animés par des spécialistes de premier plan, est déjà achevé. Ces symposiums ont porté sur le processus d'inflation, les mesures de ce processus et l'utilisation de telles mesures.

Le second élément du programme est un processus de consultation. Un économiste canadien bien connu du secteur privé a déjà achevé cette consultation, qui s'est déroulée à l'échelle nationale et qui a fait appel à tous les secteurs utilisateurs, y compris les administrations fédérale et provinciales, les entreprises, le monde du travail, le milieu universitaire et différents groupes d'intérêt.

La dernière phase du programme sera une conférence publique qui se tiendra à Ottawa cet automne. Cette conférence servira de tribune pour la présentation de documents fortement inspirés des résultats du processus de consultation.



Martin B. Wilk